



## **DECISIONS DE LA 52<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAFRAD**

**Marrakech (Maroc), 14 Mai 2014**

Le Conseil d'Administration du CAFRAD, lors de sa 52<sup>ème</sup> Session tenue à Marrakech le 14 Mai 2014, a adopté les décisions suivantes :

1. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire tel que présenté ;
2. Le Conseil a adopté le rapport de sa 51<sup>ème</sup> Session tenue à la salle de conférence du Ministère des Affaires Etrangères à Rabat le 12 juin 2013 ;
3. Après quelques observations faites sur le rapport de la réunion du Comité Exécutif tenue les 12 et 14 mai 2014, le Conseil a adopté le rapport tel que présenté. Le Président a souligné que les recommandations y étant contenues seraient examinées et les décisions seront prises selon l'ordre du jour défini;
4. Le Conseil a adopté le Rapport d'Activités du CAFRAD couvrant la période Juillet 2013 - Avril 2014;
5. Le Conseil a adopté le Programme de Travail proposé pour la période allant de Juillet 2014 à Juin 2015 tel que présenté par le Directeur Général;

6. Après quelques observations, le Conseil a pris note du Budget Réalisé durant la période Juillet 2013 - 20 Avril 2014;
7. Après avoir suggéré quelques améliorations, le Conseil a examiné et adopté le Budget proposé pour l'exercice Juillet 2014 - Juin 2015 ;
8. Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport couvrant la période Juillet 2012 - Juin 2013. Après quelques commentaires et observations formulés par certains Etats membres, le Conseil a adopté ledit rapport ;
9. Le conseil d'Administration a pris note des résolutions de la Conférence Interrégionale tenue les 12 et 13 mai 2014 et a donné mandat au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général du CAFRAD de suivre la mise en œuvre de ces résolutions.
10. Du fait de l'indisponibilité des documents afférents aux cérémonies marquant le cinquantenaire du CAFRAD, les conclusions et les recommandations de cette cérémonie n'ont pas pu être examinés par le Conseil;
11. Le Directeur Général a présenté le document portant sur «Les orientations stratégiques du CAFRAD pour le 21<sup>ème</sup> siècle» sous la forme d'une feuille de route en vue de faire progresser le Centre. Ce document est à examiner conjointement avec les recommandations formulées par les professeurs Harakat et Mutahaba et seront combinés pour n'en faire qu'un;
12. Le Comité Exécutif en cours étant arrivé au terme de son mandat, un nouveau a été constitué comme suit:
  - i. *Afrique du Nord:* La Tunisie;
  - ii. *Afrique de l'Ouest:* La Guinée Bissau, le Nigeria et le Togo;
  - iii. *Afrique de l'Est:* Le Soudan;
  - iv. *Afrique Centrale:* La République Démocratique du Congo et le Gabon
  - v. *Afrique Australe :* l'Afrique du Sud;
  - vi. *Pays hôte :* Le Maroc, reste un membre permanent.

13. Conformément aux recommandations du Comité ad hoc, le Président du Conseil d'Administration a présenté les trois candidats pré-sélectionnés à la candidature au poste de Directeur Général du CAFRAD comme suit:
- i. M. Amidou Adamou – Bénin
  - ii. M. Stéphane Monney Mouandjo –Cameroun
  - iii. M. Abdoulaye Ndiaye – Sénégal

Chaque candidat a présenté au Conseil son projet pour le CAFRAD pendant 15 minutes, puis le Président a appelé au vote. Au premier tour, les candidats ont obtenu respectivement 10, 13 et 6 votes. Ainsi faute d'une majorité absolue des voix, un second tour a été organisé entre les deux candidats arrivés en tête, le troisième M. Abdoulaye Ndiaye (Candidat du Sénégal) étant éliminé. A la fin du second tour, les candidats du Bénin et du Cameroun ont obtenu respectivement 14 et 15 voix, consacrant la victoire du candidat du Cameroun.

Le président du Conseil a annoncé les résultats tels que mentionnés ci-dessus et a déclaré élu le Dr. Stéphane Monney Mouandjo du Cameroun (15 votes), Directeur Général élu du CAFRAD pour un mandat de quatre années à partir du 1er Juillet 2014.

14. Le Directeur Général sortant, Dr. Simon Mamosi LELO, a remercié le Conseil pour sa parfaite collaboration tout au long de son séjour à la Direction Générale du CAFRAD.
15. Le Président du Conseil d'Administration a remercié le Dr. Simon Mamosi LELO pour ses efforts fournis au cours de son mandat en tant que Directeur Général du CAFRAD.
16. L'ordre du jour du Conseil étant épuisé, le Président a déclaré clos les travaux de la 52<sup>e</sup> session du Conseil d'Administration du CAFRAD à 14h16.

**Marrakech, Royaume du Maroc**  
14 Mai 2014